



Mon choix c'est l'Unsa

## Lettre d'information n°254 du 19/09/2013



### Sommaire :

- Les Réunions d'Informations Syndicale du SE-Unsa 07
- ISAE : une injustice qui doit être réparée !
- Conseil d'école, Conseil d'Administration : demandez nos guides !
- Rythmes scolaires : donnez VOTRE rythme !
- Programmes du primaire : les enseignants ont leur mot à dire !

## Les Réunions d'Informations Syndicale du SE-Unsa 07

Chaque enseignant du 1<sup>er</sup> degré peut participer aux réunions d'informations syndicales (cf. [note de rentrée du 26 août 2013](#)).



La **demande** est à transmettre à l'IEN **une semaine à l'avance**. Chaque agent peut bénéficier jusqu'à **4 demi-journées par année scolaire**, ce temps est à **déduire** du temps consacré aux **animations pédagogiques**.

Vous trouverez ci-joint le **modèle de lettre** pour annoncer votre participation.

**Deux sessions** de réunions seront organisées, une à **l'automne 2013** et la seconde au **printemps 2014**.

Ces réunions d'informations syndicale sont **ouvertes à tous les enseignants**, nous vous y attendons nombreux !

**Afin de vous accueillir au mieux lors de ces réunions n'hésitez pas aussi à nous avertir de votre présence (04.75.35.58.83 ou 07@se-unsa.org).**

Calendrier des réunions organisées par le SE-Unsa de l'Ardèche :

- **Mercredi 09 octobre 2013, à Annonay.** Ecole élémentaire Font-Chevalier, 9h00 - 12h00  
Vous avez jusqu'au **mercredi 02 octobre** pour faire parvenir à votre IEN la lettre l'informant de votre participation à la RIS du SE-Unsa d'Annonay.
- **Mercredi 16 octobre 2013, au Teil.** Ecole du Centre, 14h00 - 17h00  
Vous avez jusqu'au **mercredi 09 octobre** pour faire parvenir à votre IEN la lettre l'informant de votre participation à la RIS du SE-Unsa du Teil.

**ISAE : une injustice qui doit être réparée !**



Résultat de la détermination du SE-Unsa, l'**ISAE** (Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves) sera versée aux enseignants du 1er degré à compter de décembre prochain. Sauf... aux collègues exerçant en Segpa, Erea, Ulis et classe relais.

Pourquoi ? Selon le Ministère, cela ferait double emploi avec les Heures de coordination et de synthèse qui correspondent déjà à des missions de suivi d'élèves.

**Argument non recevable pour le SE-Unsa !**

[Lire la suite](#)

## Conseil d'école, Conseil d'Administration : demandez nos guides !

Le SE-Unsa publie, cette année encore, des Guides pour vous aider au quotidien :

- Guide du directeur d'école, **spécial élections** au Conseil d'école 2013 [il est en PJ de cette lettre](#)
- Guide Conseil d'Administration : cette année, j'y vais, je m'engage ! [plus d'info ici](#)



## Rythmes scolaires : donnez VOTRE rythme !

**Réfléchissez dès maintenant, en équipe, à votre proposition d'organisation de la semaine scolaire.**

Mi-novembre, les communes sont censées avoir arrêté l'organisation horaire des écoles. Parlez-en entre vous, avec la commune, proposez et faites valider l'organisation de la semaine qui conviendrait à vos élèves, **en conseil d'école**.

Le SE-Unsa mettra prochainement un guide à votre disposition. En attendant, des **outils sont disponibles** dans la rubrique « refondation » de [notre site ICI](#).

*Vous souhaitez une intervention du SE-Unsa dans votre école, pour en parler en équipe ? Contactez-nous !*



## Programmes du primaire : les enseignants ont leur mot à dire !



**Une large consultation sur les programmes de l'école primaire va avoir lieu auprès des enseignants, mais aussi des IEN.**

La synthèse de la première phase de cette consultation sera transmise au [Conseil supérieur des programmes \(CSP\)](#) de façon à l'éclairer dans ses arbitrages quant

aux futurs programmes.

**La parole sera donnée aux enseignants en 2 temps de 3 heures, pris sur le temps de service hors présence d'élèves :**

**1/ Du 23 septembre au 18 octobre :** recueil des avis et suggestions sur les programmes actuels. **Temps pris sur les 24 heures de concertation.** Les questions abordées tourneront autour :

- des qualités et défauts des programmes actuels,
- des difficultés d'application rencontrées,
- des éléments à conserver,
- des suggestions pour les futurs programmes.

**2/ En fin d'année scolaire :** consultation sur les nouveaux programmes. **Temps pris sur les 18 heures d'animations pédagogiques.**

- Les synthèses académiques comme des équipes pédagogiques seront déposées directement sur le site Eduscol.
- Les enseignants pourront également déposer leur contribution, à titre individuel.

**Le SE-Unsa est satisfait de voir une perspective d'évolution des programmes, d'autant plus si les enseignants contribuent à cette démarche, de façon collective et individuelle.** L'esprit de travail collaboratif dans lequel s'inscrit cette consultation était attendu par les enseignants, qui y voient une marque de reconnaissance de leur professionnalisme.

Le SE-Unsa est intervenu à différentes reprises auprès du ministère pour que le temps dédié à cette consultation soit pris sur le temps de classe. Le ministre a fait un tout autre choix, nous le déplorons.



## Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 9 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/10/2013).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org) ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

[adhérer au SE-Unsa](#)

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre.**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

*Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous*



**Respectez l'environnement  
N'imprimez ce message que  
si nécessaire**

**Syndicat des Enseignants-Unsa de l'ARDECHE**

13, rue François Valleton  
BP 214  
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83  
Mail : [07@se-unsa.org](mailto:07@se-unsa.org)

**Site internet :** <http://sections.se-unsa.org/07/>

Twitter : [http://twitter.com/SE\\_Unsa](http://twitter.com/SE_Unsa)

